
Les grottes de Maresha et Bet-Guvrin (Israël) No 1370

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie

Les grottes de Maresha et de Bet-Guvrin en basse Judée, un microcosme du pays des grottes

Lieu

District sud du ministère de l'Intérieur
Régions de Yoav et de Lachish
Israël

Brève description

La présence en basse Judée d'un sous-sol de calcaire crayeux épais et homogène a permis la réalisation de nombreuses grottes creusées et aménagées par l'homme. Le bien comprend une sélection très complète de chambres et de réseaux souterrains, aux formes et aux fonctions diversifiées. Ils sont situés dans le sous-sol des cités antiques jumelles de Maresha et Bet-Guvrin, et à leurs abords, constituant une « ville sous la ville ». Ils témoignent d'une succession de périodes historiques de creusement et d'usage, pendant 2 000 ans. Les excavations étaient en premier lieu des carrières, puis elles furent aménagées pour des activités agricoles et artisanales diversifiées, comprenant des moulins à huile, des colombiers, des étables, des citernes et des canaux souterrains, des bains, des ensembles funéraires et des lieux de culte, des caches pour périodes troubles, etc.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

30 juin 2000

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

28 janvier 2010

23 janvier 2013

Antécédents

Le bien a été présenté pour examen à la 35e session du Comité du Patrimoine mondial (Paris, 2011), sous le nom : Pays des grottes et des refuges des basses terres de

Judée, Maresha, Bet-Guvrin et Adulam. L'ICOMOS ayant recommandé de différer l'examen de la proposition d'inscription, celle-ci a été retirée à la demande de l'État partie (35COM 8B.32).

Consultations

L'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur la gestion du patrimoine archéologique et de nombreux experts indépendants.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 1er au 3 octobre 2013.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

L'ICOMOS a demandé à l'État partie des informations complémentaires par une lettre du 25 septembre 2013 sur :

- la correspondance entre les grottes artificielles inventoriées et la cartographie du bien,
- la question de l'inclusion totale du bien, ou pas, dans le parc archéologique,
- l'implication des deux conseils régionaux dans la gestion du bien,
- la délimitation de la partie nord-ouest de la zone tampon.

L'État partie a envoyé une documentation complémentaire en date du 21 octobre 2013, dont il est tenu compte dans cette évaluation.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

6 mars 2014

2 Le bien

Description

Le bien proposé pour inscription est situé en basse Judée, dans une région de collines et de plateaux comprenant les deux cités antiques voisines de Maresha et de Bet-Guvrin. Il se limite aux vestiges souterrains de ces deux sites archéologiques et à leurs abords. Il est représentatif d'un type d'implantation humaine qui aménagea et utilisa longuement un sous-sol particulièrement favorable. Les vestiges de surface, qui intrinsèquement ne font pas partie de la candidature, en donnent le contexte historique et la compréhension fonctionnelle d'ensemble.

Le sous-sol de la région consiste en un calcaire crayeux ou marneux de l'Éocène. Il s'agit d'une roche compacte, homogène mais tendre et assez commode à excaver. La couche souterraine tendre a une épaisseur de 30 à 100 m au niveau du bien. À proximité de la surface, la craie originelle a été transformée par les conditions climatiques et hydrologiques en un calcaire plus résistant, dit *Nari*, de 1 à 3 m d'épaisseur. Cette croute est favorable à l'établissement des plafonds de grottes, d'autre part elle a

permis la formation et la rétention en surface de sols arables riches en humus.

La basse Judée est une région très ancienne d'établissements humains agricoles et urbains. Le sous-sol calcaire a permis d'extraire des matériaux pour les constructions de surface. Les carrières ont fourni des caves et des locaux souterrains formant des extensions appréciables pour les implantations urbaines et les fermes. Développés et utilisés pendant près de deux millénaires, ces réseaux souterrains artificiels ont atteint une grande densité, notamment dans le sous-sol des cités antiques jumelles de Maresha et Bet-Guvrin. Le bien recense 973 entrées de grottes artificielles pour 475 ensembles souterrains. Ceux-ci comprennent de 1 à 2 grottes jusqu'à 70-80. Cette densité, associée à la diversité des usages, à la variété des types de constructions et à leurs qualités architecturales, a conduit à la délimitation du bien. Une quinzaine de grottes majeures ont été ouvertes au public. La totalité du bien proposé pour inscription est incluse dans le parc national archéologique de Bet-Guvrin – Maresha.

Le bien proposé pour inscription comprend les éléments constitutifs suivants :

1. Le site archéologique de Maresha est situé à 1,5 km au sud de l'agglomération actuelle de Bet-Guvrin. Il comprend les vestiges d'une ville haute et d'une ville basse plus tardive. C'est sous l'habitat de celle-ci que s'est développé un ensemble dense de grottes artificielles et de réseaux souterrains, en étroite synergie avec les constructions de surface. 169 complexes comprenant une moyenne de 17 chambres ont été identifiés sous la ville basse. Ils étaient accessibles directement depuis les maisons d'habitation par des escaliers assurant des fonctions économiques diversifiées.

Les vestiges et le mobilier archéologique permettent une datation assez précise et la reconstitution des modes de vie. Le complexe n° 75 montre clairement un premier niveau d'occupation aux VIII^e et VII^e siècles av. J.-C. Il est ensuite utilisé et complété aux périodes perse puis hellénistique, jusqu'au III^e siècle av. J.-C. Typique de la période hellénistique, le complexe n° 53 témoigne de l'imbrication étroite d'un ensemble souterrain avec une villa d'habitation qui furent utilisés jusqu'à la fin de la ville de Maresha (II^e siècle av. J.-C.). Le complexe n° 61 correspond à un espace résidentiel de surface en étroite relation avec un réseau souterrain dont les dimensions (2 000 m²) comme la complexité (26 chambres principales) sont remarquables.

Les grottes artificielles de Maresha ont notamment servi comme ateliers de pressage et de stockage de l'huile d'olive (28 sites recensés), dont Maresha fut l'un des centres importants de l'Antiquité hellénistique, exportant vers l'Égypte. Des cuves et des pressoirs directement taillés dans le calcaire subsistent. Les grottes ont également été utilisées pour l'élevage des pigeons (85 sites), une production florissante. Les parois étaient creusées de niches, et leur disposition souterraine offrait

une bonne protection contre les prédateurs. Les carrières souterraines étaient souvent transformées en citernes, avec des bassins de décantation, des systèmes de drainage des eaux de pluie, des dispositifs de puisage, etc., formant des ensembles parfois très importants. D'autres chambres d'excavation ont été utilisées comme étables ou écuries, pour le stockage des denrées et marchandises, les céréales notamment. Certains vestiges montrent un rôle des grottes dans l'artisanat textile en appoint des activités de surface. Les chambres excavées ont aussi joué un rôle dans la vie sociale quotidienne, comme salles de bains, celliers, lieux de culte et comme refuges en cas de troubles.

Une quarantaine de sites funéraires ont été creusés dans le sous-sol des piedmonts, au voisinage de Maresha, dont trois nécropoles principales. La majorité des chambres funéraires remonte aux IV^e et III^e siècles av. J.-C., témoignant d'un culte des morts hellénistique inspiré d'Alexandrie. À l'est, la nécropole des Tombeaux sidoniens est en deux parties richement décorées de peintures murales et d'inscriptions. La frise des animaux apporte en particulier un témoignage important et rare sur l'art hellénistique. Au sud-est se trouve une seconde nécropole souterraine, caractéristique de la même période. La troisième, au nord, est un peu plus tardive, comprenant quatre groupes principaux de niches funéraires en façade qui furent réutilisées par les populations judaïques. L'épigraphie et les peintures murales des sites funéraires indiquent la dimension multiculturelle et cosmopolite de la ville à la période hellénistique.

2. Bet-Guvrin (Eleuteropolis) est un site urbain qui se développa à partir du II^e av. J.-C., à proximité et à la suite de Maresha. C'est l'une des villes les plus importantes de la Palestine romaine et un carrefour routier. Elle bénéficie d'importants aménagements : deux aqueducs, des bains publics, un théâtre, etc. Sa population se renouvelle aux III^e et IV^e siècles par l'arrivée d'une importante communauté juive dont elle devient l'un des centres culturels. Sa prospérité se poursuit durant la période byzantine.

On trouve des ensembles souterrains remontant à la période romaine, comme la grotte des chevaux, à l'ouest de Bet-Guvrin. Elle reflète par ses éléments décorés un culte païen qui semble avoir persisté à l'époque chrétienne. Elle fut ensuite reconvertie en pressoir à huile, puis réutilisée comme carrière à l'époque islamique.

Accessible par la grotte de Nigbot, le système hydraulique souterrain de Bet-Guvrin réutilise une voie naturelle du système karstique qui fut aménagée et complétée par la main de l'homme afin d'assurer l'adduction d'eau de la ville depuis le sous-sol proche, en complément des aqueducs. Des canaux artificiels et des citernes ont été ajoutés à l'époque islamique.

Des nécropoles furent creusées à flanc de collines à proximité de la ville, comme à Maresha. Cinq sites funéraires principaux sont identifiés, ainsi que des

ensembles mineurs et des tombes isolées. Ils apportent des éléments de connaissance importants sur les modes de vie des habitants. Initialement, un fond païen domine les habitudes sépulcrales, sur lequel viennent ensuite se greffer les pratiques judaïques puis chrétiennes. Huit types de tombes sont recensés. Les emplacements les plus notables sont le cimetière sud, dont les tombes n° 28 et n° 12 ; le cimetière est et le mausolée n° 37. L'usage des sépultures hypogées décroît aux VIIe-VIIIe siècles, puis s'arrête.

Les complexes souterrains servent aussi de refuge pour les habitants durant les périodes troublées ; ils apportent l'une des composantes spécifiques des ensembles souterrains de la basse Judée. Ils sont fréquents dans les villages, mais on les retrouve aussi à Maresha et Bet-Guvrin. Ils sont généralement constitués d'aménagements discrets, reliant plusieurs complexes existants. Les plus importants sont liés à la révolte juive de Bar Kokhba contre les Romains (IIe siècle).

Les chambres d'excavation en forme de cloche dominent quantitativement dans la région de Bet-Guvrin. Cette forme est due à leur fonction initiale comme carrières, dont le rôle s'intensifia à la fin de l'époque byzantine et eut un apogée durant la période islamique. On cherche alors à optimiser le volume exploité par un creusement vertical et non plus horizontal. Il en résulte cette forme en cloche, plus apte à résister à la pression des sols et donc aux effondrements des plafonds. 800 chambres de ce type sont repérées dans toute la région, pour des profondeurs moyennes de 12 à 15 m, parfois plus. Leurs réemplois typiques sont pour des citernes et pour des silos à grains.

La zone tampon correspond soit à un environnement forestier et de garrigue, soit à des zones d'agriculture traditionnelle de plaine ou en terrasses.

Dans sa documentation complémentaire d'octobre 2013, l'État partie a fourni un ensemble de cartes précisant les emplacements des ensembles souterrains, ainsi que les limites du parc et de la zone tampon.

Histoire et développement

La basse Judée est à proximité de l'ancienne voie de passage reliant la Mésopotamie à l'Égypte ; c'est une région de peuplement agricole très ancien qui donna notamment naissance au peuple juif, mais elle connut aussi l'épanouissement d'autres cultures. Le bien et sa région ont traversé une histoire complexe, comme carrefour d'influences et de rencontre entre les intérêts des grands empires orientaux (Mésopotamie, Perse), méditerranéens (hellénistique, romain, byzantin) et égyptiens, puis il fut finalement l'un des premiers lieux de l'expansion du monde islamique.

Les villes de Maresha et de Bet-Guvrin qui se succèdent à proximité l'une de l'autre témoignent, par leurs complexes souterrains, de la succession de ces époques et de leurs principales caractéristiques dans l'architecture troglodyte et de la diversité de leurs usages économiques et culturels.

Période israélite, Âge du fer II (VIIIe-VIe siècle av. J.-C.) : Comme la plupart des implantations humaines de la Judée, la région est occupée par la tribu de Juda, à la fin du IIe millénaire, puis par le royaume israélite. La ville haute de Maresha est implantée sur un site défensif, puis à sa périphérie la ville basse aux fonctions économiques dominantes. L'utilisation des excavations en sous-sol comme carrières et annexes des habitations et des villages débute au VIIIe siècle av. J.-C. (complexe 75).

Période perse (VIe-IVe siècle av. J.-C.) : Au début du VIe siècle, la Judée est contrôlée par l'Empire babylonien, puis par les Perses (539 av. J.-C.). Les populations édomites sont alors majoritaires et Maresha devient une ville florissante, utilisant systématiquement son sous-sol comme carrière puis comme espace économique annexe. Plusieurs complexes souterrains de Maresha témoignent de cette période.

Période hellénistique (IVe-Ier siècle av. J.-C.) : Au IVe siècle av. J.-C., une présence phénicienne puis grecque s'affirme, introduisant finalement une culture hellénistique prédominante. Au IIe siècle av. J.-C., la Judée recouvre son indépendance et le développement territorial atteint un premier apogée dans l'utilisation du sous-sol. Les réseaux souterrains sont nombreux et systématiquement utilisés. Les spécialisations d'usage s'affirment. Des typologies architecturales et utilitaires se mettent en place, dites de Maresha. Elles correspondent à l'accumulation d'un long savoir-faire : les creusements progressent sous la couche dure, les volumes sont rectangulaires pour les ateliers d'huile d'olive, cruciformes pour les colombiers, cylindriques pour les citernes, etc. Les activités économiques souterraines sont diversifiées et des installations souterraines à but religieux et des tombeaux extérieurs à la ville apparaissent. Bet-Guvrin (Eleutheropolis) est un site urbain qui se développe à partir du IIe av. J.-C., à proximité de Maresha qui sera abandonnée.

Période romaine (Ier siècle av. J.-C.-IVe siècle apr. J.-C.) : La Judée est conquise par le général romain Pompée en 63 av. J.-C. Pendant les périodes troublées, les complexes souterrains servent de refuge. Avec les débuts du christianisme, une situation culturelle et religieuse complexe marque la fin de la période romaine, dont témoignent des hypogées et les lieux de culte souterrains. Bet-Guvrin est le siège d'un gouvernement romain aux IIe et IIIe siècles apr. J.-C. C'est alors l'une des villes les plus importantes de la Palestine romaine et un carrefour routier.

Période byzantine (Ve-VIIe siècles) : Durant la période byzantine, Bet-Guvrin devient un important centre chrétien. La période est marquée par le creusement d'une nécropole à flanc de collines et par un usage agricole important des grottes. À la fin de l'époque byzantine, le travail des carrières reprend, mais sur un mode différent. Les creusements se font verticalement, à partir d'un trou dans la couche dure, et le creusement s'effectue en suivant un volume en cloche. Il peut ainsi s'élargir à sa base tout en préservant la stabilité de la voûte.

Première période arabo-islamique jusqu'aux croisades (VIIe-XIIe siècle) : Après une période troublée d'affrontements entre Byzantins et Perses, la région est occupée par les armées islamiques venues du Sud (634-640). L'arabisation et l'islamisation de la Palestine interviennent progressivement, alors que Bet-Guvrin et sa région déclinent. La pratique des carrières souterraines en cloche reprend, mais au profit des villes côtières en plein développement. Cette exploitation se poursuit jusqu'aux abords du XIe siècle, où les premières croisades modifient profondément les données socio-économiques régionales. Un usage postérieur des grottes est vraisemblable, mais pour des ensembles maintenant figés et qui ne bougeront plus.

3 Justification de l'inscription, intégrité et authenticité

Analyse comparative

Le creusement et l'aménagement de grottes par l'homme, dans des sous-sols appropriés, est un phénomène très répandu, dans toutes les parties du monde et à toutes les époques. De nombreux paramètres de comparaison sont donc à prendre en compte pour les chambres excavées elles-mêmes comme pour les réseaux ou complexes de grottes.

Une première caractéristique est considérée : les objectifs poursuivis par les aménagements souterrains entrepris, très généralement celui d'un but précis et d'un seul : carrière, habitat troglodyte, citernes, refuge, hypogées, lieux de culte, dépendances domestiques et agricoles, etc. Dès ce point, la situation de Maresha – Bet-Guvrin est présentée par l'État partie comme remarquable, de par la très grande diversité des usages et des types de grottes. Le lien étroit avec l'habitat de surface est également à considérer comme peu fréquent.

La couche de calcaire crayeux et sa pellicule protectrice de surface est également une donnée favorable aux excavations artificielles relativement rares. Il en résulte une densité particulièrement élevée des grottes artificielles, notamment dans le périmètre de la ville basse de Maresha et pour les grottes carrières en forme de cloche.

Les comparaisons régionales évoquent les biens des tels bibliques - Megiddo, Hazor, Beer-Sheba déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (2005, Israël) et de la vieille ville de Jérusalem (1981, proposé par la Jordanie), ou encore la nécropole de Bet She'arim (liste indicative d'Israël). D'autres sites de basse Judée sont évoqués, comme les cités de Bet She'arim et Zippori, ainsi que les excavations de basse Galilée, une région bien moins favorable cependant. Le site de Maresha apparaît comme l'ensemble le plus riche et le plus complet pour les périodes anciennes : Âge du fer, périodes perse et hellénistique ; plus spécifiquement, pour la diffusion du style ptolémaïque alexandrin, le témoignage des tombes sidoniennes est unique. Bet-Guvrin est un lieu où la densité comme la qualité des

chambres creusées durant les périodes romaine puis byzantine est remarquable. Les hypogées sont comparés aux catacombes de Rome et aux caveaux de Pétra (1985, Jordanie) ainsi qu'au site régional de Bet She'arim déjà évoqué.

Une étude comparative par thèmes implique un nombre notable de comparaisons internationales, essentiellement dans le Bassin méditerranéen et au Moyen-Orient. Le bien le plus similaire apparaît comme le parc national de Göreme et sites rupestres de Cappadoce (1985, Turquie). Thème par thème, des comparaisons apparaissent pour les carrières souterraines avec la Tunisie, mais à des échelles bien plus modestes, et à Syracuse par un exemplaire très vaste, mais d'ouverture latérale. Pour les réseaux de caches, peu de comparaisons directes peuvent être faites excepté avec la Cappadoce, mais les caractéristiques diffèrent. Le système de caches militaires très élaboré d'Agongointo-Zoungoudo est plus tardif (XVIe siècle) ; etc. Finalement, la diversité des usages et des types fonde l'une des caractéristiques les plus importantes du bien proposé pour inscription, il faut toutefois noter que certains usages des ensembles souterrains trouvés ailleurs ne sont pas présents, la fonction d'habitat troglodyte en particulier.

En conclusion, l'ancienneté générale des grottes artificielles, l'importance des périodes historiques représentées (de l'Âge du fer aux Croisades), les diversités d'usages et de formes, la très grande densité des réseaux souterrains et enfin la qualité de nombreux éléments techniques, fonctionnels ou décoratifs fondent le caractère unique du bien, même si aucun des éléments constitutifs n'atteint par lui-même un caractère réellement exceptionnel. C'est un bon exemple de ce type d'architecture souterraine et de ses diversifications d'usages possibles, sur une très longue période d'occupation humaine appartenant à des cultures successives différentes.

Tout en saluant l'effort d'approfondissement de l'étude comparative effectué par l'État partie, par rapport au dossier de proposition d'inscription de 2011, l'ICOMOS regrette cependant que des comparaisons plus globales, à l'échelle de villes entières bâties sur des sols calcaires, n'aient pas été effectuées.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Les grottes et les tunnels de Maresha – Bet-Guvrin constituent l'exemple emblématique d'une région riche dans ce domaine, par la densité et la diversité

exceptionnelle des éléments souterrains creusés par l'homme, de l'Âge du fer aux Croisades.

- Le bien exprime la très grande variété des usages économiques, domestiques, techniques, sociaux, spirituels et funéraires des grottes artificielles, pendant près de 2 000 ans.
- Le bien témoigne d'une relation dense et bien organisée entre l'habitat de surface et les réseaux souterrains qui l'accompagnent.
- Le bien témoigne de la longue durée et de la diversité des savoir-faire en jeu dans l'élaboration de ce vaste complexe souterrain, à partir de l'Âge du fer et via une succession d'époques différentes de l'Antiquité perse, judaïque, hellénistique, romaine et byzantine.
- La période tardive de la fin de l'époque byzantine et de la première période arabo-musulmane connaît le développement d'un type nouveau de carrière souterraine, en forme de cloche, dont c'est l'ensemble le plus remarquable.
- C'est un ensemble très complet et bien conservé car il a été abandonné et oublié pendant des siècles après de longues périodes d'usage et d'entretien.
- L'ensemble forme un témoignage particulièrement crédible des aptitudes humaines à utiliser le sous-sol quand celui-ci est favorable comme à Maresha – Bet-Guvrin.

L'ICOMOS considère que cette justification est appropriée, car l'ensemble des excavations souterraines de Maresha – Bet-Guvrin rassemble une très grande variété de types constructifs souterrains et des usages socioéconomiques très diversifiés. Si aucun des éléments n'est en lui-même réellement unique ou même exceptionnel, la concentration d'excavations, la diversité typologique et la longue succession des époques historiques d'occupation permettent de dire que l'ensemble atteint la valeur d'un exemple éminent et très remarquable de la relation de l'homme avec le sous-sol de son territoire.

Intégrité et authenticité

Intégrité

L'intégrité de composition du bien est portée par un ensemble riche, diversifié et bien conservé de grottes artificielles et de réseaux souterrains. Ils correspondent aux sites archéologiques des villes jumelles de Maresha et de Bet-Guvrin et à leurs abords immédiats. Tous les types de construction et les usages socioéconomiques et symboliques sont bien représentés dans les limites du bien et par des exemples éminents et représentatifs du patrimoine souterrain qui s'étend sur l'ensemble de la zone calcaire de la basse Judée.

Pour une part, l'intégrité structurelle est donnée par les relations fonctionnelles entre les grottes entre elles et par l'organisation de complexes souterrains ordonnés et fonctionnels. Elle s'exprime également par les relations et les synergies de ce réseau enterré avec l'habitat de surface. Celles-ci sont citées à de nombreuses reprises

dans le dossier, mais le souci de tenir à l'écart les éléments de surface des attributs souterrains porteurs de la valeur du bien a fait négliger un minimum d'analyse et d'illustration de ces relations, dont il faudrait montrer la continuité avec les ensembles souterrains.

L'intégrité paysagère n'a pas été abordée, pour les mêmes raisons ; elle joue pourtant un rôle important pour le visiteur, comme pour l'intégrité perçue entre les éléments archéologiques extérieurs, même s'ils ne font pas partie des attributs du bien, et les éléments excavés porteurs de la valeur.

La connaissance fonctionnelle des ensembles souterrains est convenable, mais elle souffre d'un manque d'analyse de ses relations avec les éléments de surface.

L'intégrité des grottes individuelles ouvertes au public a souvent été renforcée par des travaux de restauration, de consolidation et d'entretien, pour des raisons de sécurité et de meilleure compréhension. Ailleurs il existe un certain nombre de grottes dont le plafond s'est effondré sous l'action des éléments naturels, le ruissellement des eaux de pluie notamment.

L'ICOMOS considère que l'intégrité du bien souterrain est satisfaisante, même si les liens avec la surface sont laissés de côté dans le dossier.

Authenticité

Suite à leur abandon au moment des Croisades, les ensembles souterrains de Maresha et Bet-Guvrin ont été bien conservés. Beaucoup sont aujourd'hui encore comblés par des sédiments et inaccessibles, et c'est seulement un nombre limité de grottes et de réseaux dégagés, notamment dans une perspective touristique, qui peuvent exprimer une authenticité ressentie par le visiteur.

Les divers aspects classiques de l'authenticité sont donc présents : forme et conception des grottes et des souterrains, bien évidemment le matériau calcaire du sous-sol. Le témoignage des usages et des fonctions est intrinsèquement présent, mais il nécessite un important travail de mise en présentation pour les visiteurs. L'État partie à la fois s'appuie énormément sur ces biens restitués pour les visiteurs, au fur et à mesure de sa documentation des valeurs du bien, et il souligne en même temps le faible nombre concerné. Il insiste également sur le soin mis aux travaux de restauration et de réparation afin de conserver l'authenticité perçue, et bien distinguer ce qui a été ajouté de l'original tel que trouvé à l'issue des fouilles. Par exemple, les peintures murales du grand tombeau sidonien ont été restituées sur des panneaux mobiles, à partir de relevés antérieurs à leur destruction, sans intervention sur l'état présent des murs et des voûtes.

L'ICOMOS considère que les conditions d'authenticité des ensembles souterrains sont généralement satisfaisantes.

Toutefois, des travaux parfois importants de restauration et de consolidation ont été nécessaires dans certaines grottes ouvertes au public, des fac-similés de parois ou des panneaux décoratifs ont parfois été réalisés.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base du critère culturel (v).

Critère (v) : être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que le grand nombre des ensembles souterrains de Maresha – Bet-Guvrin est un exemple exceptionnel d'usage du territoire et d'adaptation de l'homme à son environnement matériel, ici le sous-sol de calcaire crayeux. La variété des types de construction comme des usages témoigne de la richesse des formes prises par l'aménagement et l'utilisation des grottes et des réseaux souterrains. De nombreuses civilisations et groupes culturels se sont succédé en basse Judée dans l'usage des grottes artificielles durant près de 2 000 ans.

L'ICOMOS considère que le site archéologique souterrain de Maresha – Bet-Guvrin témoigne d'un exemple éminent d'utilisation traditionnelle d'un sous-sol crayeux, par l'établissement de grottes artificielles et de réseaux favorables à de multiples usages économiques, sociaux et symboliques, de l'Âge du fer aux Croisades.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'authenticité et d'intégrité et répond au critère (v).

Description des attributs de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien apparaît comme une sélection représentative de grottes et de réseaux souterrains creusés par l'homme dans le calcaire crayeux de la basse Judée, au cours d'une succession de périodes historiques allant de l'Âge du fer aux Croisades. Il comprend principalement :

- La fonction initiale fut les carrières qui sont de deux grands types historiques : les creusements horizontaux lors des périodes les plus anciennes ; les creusements verticaux de chambres en forme de cloche principalement lors de la période arabo-musulmane.
- Ces excavations sont ensuite réemployées et réaménagées, représentant des types de construction souterrains et une grande diversité d'usages

techniques, économiques, sociaux, culturels et funéraires. Le bien comprend principalement : des colombiers, des pressoirs à olives, des écuries et des étables, des greniers, des citernes et des systèmes hydrauliques, les bains souterrains de Maresha, les hypogées et les tombes, les lieux de culte.

- La synergie des ensembles souterrains avec les constructions urbaines s'exprime notamment par les entrées et les escaliers, dont certains en colimaçon. Par leurs décorations murales, les tombes sidoniennes apparaissent comme un exemple remarquable de la diffusion de la culture hellénistique d'Alexandrie.

4 Facteurs affectant le bien

Le bien lui-même n'est pas concerné par des pressions dues au développement économique, urbain ou agricole. L'extrémité nord de la zone tampon pourrait être concernée par des éléments de développement agricole en lien avec le kibboutz de Bet-Guvrin.

Le tourisme est convenablement organisé et il ne constitue pas une menace. La dispersion des grottes et des sites favorise une bonne répartition des visiteurs au sein du parc. Le nombre de visiteurs du parc est stable depuis le milieu des années 2000. Il s'établit à environ 150 000 visiteurs annuels. Le bien peut en l'état soutenir une augmentation raisonnable du nombre de visiteurs, sans conséquence notable sur sa conservation.

Le fait d'une région sèche en été et boisée entraîne un risque d'incendie de forêt ; mais il est limité par les pratiques autorisées de pâturage.

Le principal facteur affectant le bien est dû à l'érosion naturelle et à l'infiltration des eaux dans les plafonds et les parois des grottes. Même si le phénomène de croûte plus résistante en surface (Nari) joue un rôle important dans la conservation des grottes, depuis leur excavation, les roches calcaires sont sensibles au rôle de l'eau et au lent phénomène d'érosion physico-chimique qui s'ensuit. Suivant leur emplacement, les grottes ne sont pas toutes sensibles à ce phénomène de la même manière. Dans les cas les plus défavorables, une voûte peut s'effondrer partiellement ou en totalité, brusquement et sans signe précurseur particulier.

L'État partie estime qu'il n'y a pas de risque particulier de catastrophe naturelle au niveau du bien, ni de conditions naturelles extrêmes. Le renforcement de la violence des orages en lien avec le réchauffement climatique pourrait accentuer localement les phénomènes d'érosion et accélérer la fragilisation de quelques voûtes de grottes.

L'ICOMOS considère que la principale menace pesant sur le bien est le phénomène d'érosion dû aux eaux de ruissellement et aux infiltrations qui menacent la roche.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Le bien proposé pour inscription a une surface de 259 ha, il n'y a pas d'habitants.

La zone tampon a une surface de 305 ha, il n'y a pas d'habitant.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon sont satisfaisantes.

Droit de propriété

Le propriétaire du bien est l'État d'Israël. L'exercice du droit de propriété est confié à une autorité spécifique légale, en concertation avec les institutions publiques des parcs nationaux (Autorité israélienne de la nature et des parcs - INPA) et des Antiquités (Autorité israélienne des antiquités - IAA) et avec les conseils régionaux de Lachish et Yoav.

Protection

Pour l'essentiel, et à l'exception d'une petite bande de terrain au nord-ouest, le bien est placé sous la protection du parc national archéologique de Bet-Guvrin - Maresha. Dans le cadre de l'INPA, il applique les règles générales des parcs nationaux, qui sont directement issues des lois de l'État partie. Le bien bénéficie également de la protection au titre d'un site antique prévue par la loi. Les protections légales qui s'appliquent au bien sont :

- la loi de l'administration territoriale d'Israël (1960) ;
- la loi de planification et de construction (1965) et son amendement 31 (1991)
- la loi sur les antiquités (1978, révisée en 1989) ;
- la loi sur les parcs nationaux, les réserves naturelles, les sites nationaux et les sites de mémoire (1998) ;

Il dépend également des plans directeurs nationaux 8 (réserves naturelles et parcs nationaux) et 35 (construction, développement et conservation). Différents plans régionaux et locaux complètent et contextualisent les plans directeurs nationaux.

L'Agrément du 23 janvier 2005 entre l'INPA et l'IAA institue l'IAA comme l'autorité professionnelle dans le domaine de l'archéologie et de la conservation des antiquités.

La zone tampon est en grande partie sous la protection du parc, comme le bien lui-même, ainsi que sous la protection du Plan national forestier (n°22). Pour la partie nord, à proximité du kibboutz de Bet-Guvrin, les constructions éventuelles sont limitées en surface comme en hauteur. Il s'agit de zones agricoles.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée et qu'elle s'applique efficacement.

Conservation

Dans la continuité des nombreuses recherches menées sur les sites archéologiques de Maresha et Bet-Guvrin, le parc national développe, en collaboration avec des spécialistes, un programme continu de fouilles et de meilleure connaissance du bien. Il est sous la tutelle de l'Autorité israélienne des antiquités (IAA), département de la conservation, et il bénéficie de l'appui d'un centre de recherche spécialisé dans les grottes aménagées par l'Homme (ICRC).

L'ensemble des mesures de conservation sont décrites dans le Plan de conservation et de valorisation de Maresha – Bet Gurvin. Ce type de plan est une obligation légale pour les parcs nationaux ; ses objectifs généraux de conservation concernent le patrimoine culturel, les espaces naturels et des paysages. Le thème central du plan est ici la dimension archéologique ; les espaces naturels et leurs paysages forment une condition de conservation environnementale pour le bien et la zone tampon. Ils prennent appui sur des documents existants : *INPA regulations* et *Regional management and conservation portfolio*.

Les deux grandes campagnes de fouilles récentes ont eu lieu de 1992 à 1996 et en 1997-1998, dégagant plusieurs chambres remplies de déblais. L'évolution est aujourd'hui vers une interdisciplinarité plus importante de recherche de la compréhension des éléments déjà mis au jour : épigraphie, recherche sur les cultes païens, études des graffiti des tombes, etc.

Les campagnes de préparation des grottes pour l'accueil touristique ont conduit à divers travaux de restauration, de consolidation et de reconstruction, justifiés par des nécessités de conservation, de sécurité ou didactiques. L'État partie déclare que ces travaux ont été faits avec un respect scrupuleux de l'existant et sous le contrôle de spécialistes ; les éléments reconstruits sont distingués des éléments originels. Les peintures murales, l'épigraphie, les bas-reliefs et les éléments architecturaux remarquables font l'objet de mesures spécifiques. Les escaliers empruntés par les visiteurs sont recouverts d'un matériau résistant qui reconstitue des formes des marches et qui les protège de manière réversible. Une liste de ces travaux et de leur justification est fournie.

Les décorations peintes des tombeaux sidoniens ont été restaurées ainsi que les murs porteurs, suite à du vandalisme contemporain. Les travaux ont été réalisés en accord avec les observations et les relevés de 1905.

Les principales interventions concernant les risques d'infiltration d'eau et de déstabilisation possible des voûtes consistent à effectuer des travaux de drainage appropriés en surface, à déceler et combler les vides dans les plafonds par du béton armé, à combler les fissures par des enduits adhésifs, étayer les voûtes en danger et renforcer celles des grottes en cloche par des arches de renforcement invisibles.

En surface, des éléments d'habitation ont été restaurés et parfois reconstruits afin d'illustrer leur lien avec les éléments souterrains. Ces travaux ont suivi les mêmes règles de respect de l'existant que pour les grottes.

L'état général de la conservation du bien est jugé comme satisfaisant par l'État partie, car il a bénéficié d'une politique continue depuis plus de 15 ans, et il est sous un suivi rigoureux et systématique par les services du parc avec l'appui de nombreux spécialistes extérieurs. Le dernier rapport sur l'état de conservation remonte à décembre 2011.

L'ICOMOS considère que l'état de conservation du bien est satisfaisant et que les mesures de conservation sont également satisfaisantes. Toutefois, une attention particulière doit être portée à la conservation de l'authenticité dans les travaux de restauration et d'aménagement en cours et en projet ; les travaux de reconstruction doivent être minimisés et rendus réversibles.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

La structure de gestion du bien est le parc national archéologique de Maresha – Bet-Guvrin, dans le cadre de l'Autorité israélienne de la nature et des parcs (INPA). Cette institution nationale dépend du ministère de la Protection de l'environnement. En termes de patrimoine culturel, l'INPA et le parc de Maresha – Bet-Guvrin bénéficient de l'appui scientifique permanent et du contrôle de l'Autorité israélienne des antiquités (IAA).

Le parc archéologique de Maresha – Bet-Guvrin a été créé en 1987 et il a ouvert au public en 1989. Pour développer ses programmes d'interprétation et de mise en valeur touristique, il reçoit l'appui du Fonds national juif (KKL-JNF) et de l'Agence israélienne du tourisme (IGTC).

En termes de gestion, le parc applique les directives générales de l'INPA valables pour l'ensemble des parcs nationaux. Il comprend des documents d'orientation pour la conservation du bien comme pour sa gestion. Des règles de bonne conduite sont indiquées aux visiteurs, notamment sur le document distribué pour aider à la visite du parc.

Le parc dispose d'un système de surveillance incendie, et d'une infrastructure d'intervention motorisée en cas de sinistre. L'armée, qui dispose d'un camp d'entraînement à proximité et de services incendie, peut également fournir une aide logistique et humaine rapide pour lutter contre d'éventuels feux de forêt affectant le bien.

Le parc dispose de 11 employés permanents, en charge de la vie quotidienne du site, de sa gestion, de son entretien et du suivi de sa conservation. Il dispose aussi de personnels temporaires, jusqu'à une quinzaine, pour accueillir les visiteurs. En cas de nécessité, plusieurs

spécialistes de la conservation du bien peuvent être requis, avec l'appui de l'INPA et de l'IAA, au-delà des instituts et entreprises spécialisées. L'entretien quotidien du bien est assuré par les services du Parc.

Le fonctionnement du parc bénéficie d'une subvention annuelle de l'INPA pour les opérations de conservation, d'aménagement du site et d'entretien du bien ainsi que pour les salaires des employés (500 000 US\$ en 2011). Les recettes perçues par le Parc vont directement alimenter le budget de l'INPA (575 000 US\$). Il s'agit donc d'une structure bénéficiaire (2011), mais de lourdes charges sont à prévoir comme les travaux d'éclairage. Des coopérations peuvent être engagées par l'INPA, par exemple pour l'organisation de campagne de fouilles.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Les actions en cours de réalisation et en projet sont décrites dans le Plan de conservation et de valorisation lui-même en conformité avec le *Regional management and conservation portfolio*. Il a été validé pour le parc en 2008. Le Parc a choisi de valoriser 14 sites archéologiques dont 10 sites de grottes, repérés sur les plans par des numéros de 1 à 14. Cet ensemble est relié par différents parcours d'interprétation et de découverte touristique.

Le programme de restauration – sécurisation des grottes ouvertes au public, déjà évoqué, a été complété par trois phases d'aménagements pour des éléments complémentaires de voies d'accès, de signalétique, de l'éclairage et des facilités pour l'accueil des touristes (bâtiment d'accueil, toilettes, aires de stationnement, bancs...), ainsi que des éléments de requalification des paysages. Il s'agit des phases suivantes :

- Phase 1 : L'espace des grottes en cloche (14) et de la nécropole (1) ;
- Phase 2 : La grotte du colombier (3), la grotte polonaise (2), la grotte du bain (4), de la grotte du pressoir à olives (5) jusqu'au système souterrain des citernes (6) ;
- Phase 3 : Du système des citernes (6) au complexe souterrain d'habitation (7) et aux tombeaux sidoniens (8 et 9).

Deux points d'observation doivent être installés sur des hauteurs, pour donner une vue d'ensemble des sites archéologiques.

L'accueil, la signalétique et la préparation de chemins pour des parcours de découverte au sein du parc sont une préoccupation depuis la création du parc. Ils n'ont depuis lors cessé d'être entretenus et développés, dans le respect de l'intégrité et de l'authenticité du bien. Ils mêlent les biens souterrains et les biens archéologiques de surface.

Les autres plans à caractère régional ou local concernant le bien sont : la régulation du camping, le développement

touristique du site de Villas Hill, le projet de déviation de la route n° 35 qui traverse actuellement le parc.

Implication des communautés locales

Elles sont incluses par le biais des conseils régionaux (Lachish et Yoav) des conseils de kibboutz (Bet-Guvrin et Bet Nir) et des conseils municipaux (Lachish et Nehusha). Différents professionnels du tourisme sont également concernés. Les deux entités régionales n'ont pas de rôle dans la gestion du parc.

L'ICOMOS considère que le système de gestion du bien est en place et qu'il est approprié. Toutefois, le projet de Villas Hill, s'il est confirmé, devrait être soumis à l'examen du Comité du patrimoine mondial, conformément au paragraphe 172 des *Orientations*.

6 Suivi

Le bien souterrain des grottes et des complexes excavés de Maresha – Bet-Guvrin sont fragiles et soumis à la lente dégradation des facteurs naturels. En particulier, les voûtes peuvent aller jusqu'à s'effondrer. Un suivi très régulier des sites est donc nécessaire, doublé des exigences de sécurité pour les parties souterraines ouvertes au public.

Depuis l'ouverture des grottes au public, les personnels du parc et l'INPA ont acquis un niveau de savoir-faire. Un suivi systématique s'effectue trimestriellement, mais les tâches régulières d'entretien permettent de déceler très rapidement toute anomalie et d'intervenir. Le suivi des aspects techniques est confié aux experts de l'INPA ; ils appliquent des procédures rigoureuses s'appuyant sur des indicateurs propres à chaque site et qui sont décrites dans le *Portfolio*. Depuis 1990, un suivi spécifique par capteur et enregistrement numérique des données est en place pour le suivi de la stabilité des roches notamment dans les grottes en cloche ; il est effectué par un laboratoire de mécanique des sols (Ben-Gurion University).

L'ICOMOS considère que le suivi du bien est satisfaisant, mais qu'il convient de renforcer le système de suivi des paramètres physiques (température et humidité) au sein des grottes artificielles et du suivi de la roche et des terrains là où ils tendent à se détériorer.

7 Conclusions

L'ICOMOS considère que le groupe des excavations et des systèmes souterrains présent à Maresha – Bet-Guvrin est dans un bon état général de conservation, rassemble une très grande variété de types constructifs souterrains et qu'il témoigne d'usages socio-économiques diversifiés. Depuis le premier dossier de proposition d'inscription, la définition du bien s'est focalisée sur les éléments souterrains qui ont été mieux

compris en termes d'analyse comparative, et a été ramenée à des limites restreintes à la zone de plus grande densité et de plus grand intérêt des vestiges souterrains. Si aucun des éléments n'est en lui-même réellement unique ou même exceptionnel, la concentration d'excavations, la diversité typologique et la longue succession des époques historiques d'occupation permettent de dire que l'ensemble atteint la valeur d'un exemple éminent et exceptionnel de la relation de l'homme avec son territoire de sédentarisation. Le bien forme un témoignage particulièrement crédible et d'un caractère universel à propos des aptitudes humaines à utiliser le sous-sol quand celui-ci est favorable comme à Maresha – Bet-Guvrin.

8 Recommandations

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que les grottes de Maresha et de Bet-Guvrin en basse Judée, un microcosme du pays des grottes, Israël, soient inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du **critère (v)**.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

La présence en basse Judée d'un sous-sol de calcaire crayeux épais et homogène a permis la réalisation de nombreuses grottes creusées et aménagées par l'homme. Le bien comprend une sélection très complète de chambres et de réseaux souterrains artificiels, aux formes et aux fonctions diversifiées. Ils sont situés dans le sous-sol des cités antiques jumelles de Maresha et Bet-Guvrin, et à leurs abords, constituant une « ville sous la ville ». Ils témoignent d'une succession de périodes historiques de creusement et d'usage, pendant 2 000 ans. Les excavations étaient en premier lieu des carrières, puis elles furent aménagées pour des activités agricoles et artisanales diversifiées, comprenant des moulins à huile, des colombiers, des étables, des citernes et des canaux souterrains, des bains, des ensembles funéraires et des lieux de culte, des caches pour des périodes troubles, etc. Par sa densité, sa diversité d'usage, son utilisation pendant deux millénaires et la qualité de son état de conservation, l'ensemble atteint une valeur universelle exceptionnelle.

Critère (v) : Le site archéologique souterrain de Maresha – Bet-Guvrin témoigne d'un exemple éminent d'utilisation traditionnelle d'un sous-sol crayeux, par l'établissement de grottes artificielles et de réseaux favorables à de multiples usages économiques, sociaux et symboliques, de l'Âge du fer aux Croisades.

Intégrité

L'intégrité du bien s'exprime en premier lieu par la diversité des excavations et des aménagements destinés à des usages économiques, sociaux, funéraires et

symboliques variés. Elle s'exprime également par la densité exceptionnelle des aménagements souterrains qui se retrouve au niveau des deux cités archéologiques antiques de Maresha et Bet-Guvrin. L'intégrité du bien concerne aussi ses relations avec l'extérieur et la conservation d'un paysage de ruines antiques dans un environnement de végétation méditerranéenne bien préservé.

Authenticité

Les aménagements souterrains de Maresha – Bet-Guvrin sont authentiques. Ils ont été bien préservés, d'abord par la qualité de leur conception architecturale au moment de leur creusement, ensuite par l'entretien d'un usage prolongé, enfin par un abandon prolongé et de nombreux comblements naturels qui les ont préservés. Cette authenticité est toutefois relativement fragile, avec des risques d'infiltration d'humidité conduisant à de possibles effondrements de voûtes. Il est par ailleurs nécessaire de poursuivre une politique de restauration sobre, évitant les surinterprétations possibles de la reconstruction, et de consolidations techniquement nécessaires mais dans le respect de l'authenticité perçue par le visiteur.

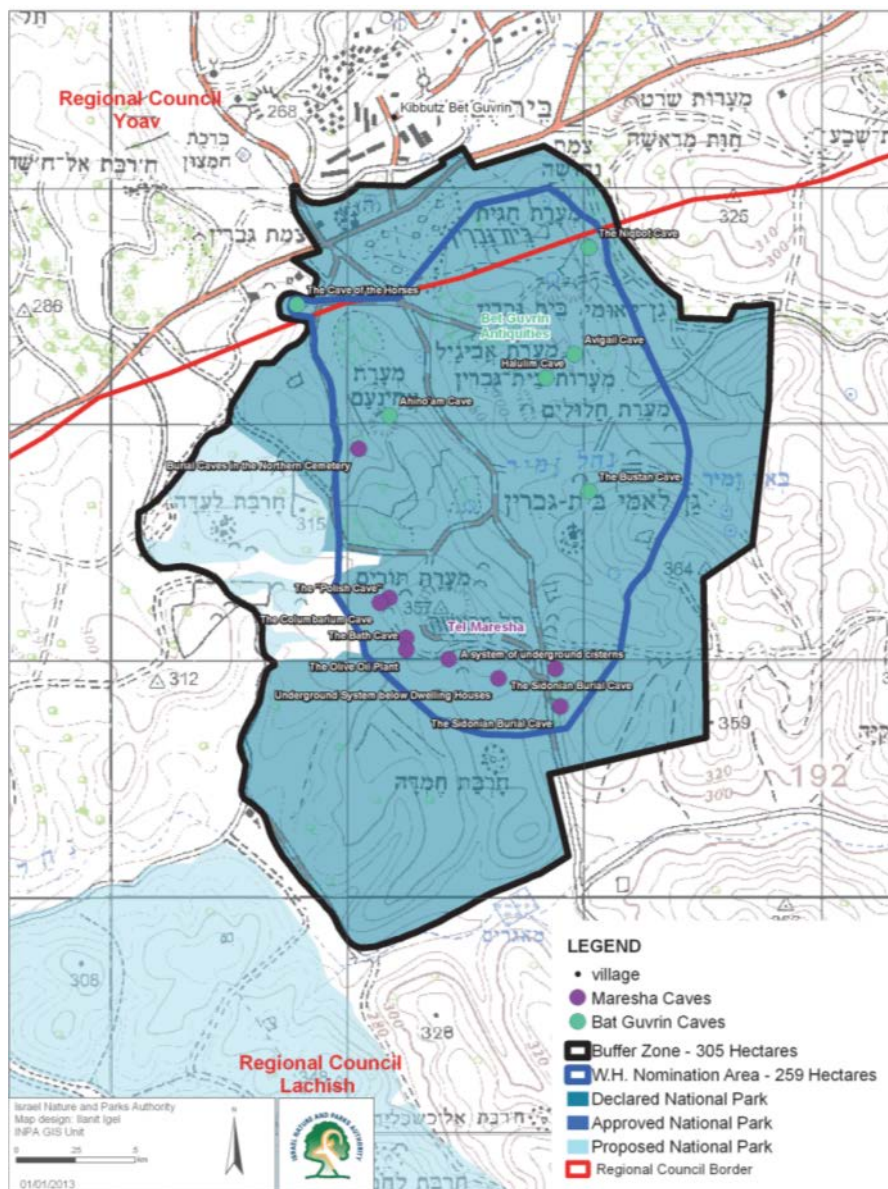
Mesures de gestion et de protection

Le système de gestion du parc national archéologique de Maresha – Bet-Guvrin est en place depuis de nombreuses années et il fonctionne de manière efficace. Il dépend de l'Autorité israélienne de la nature et des parcs (INPA) et il bénéficie de son système de protection qui vaut aussi pour la plus grande partie de la zone tampon. La réglementation de celle-ci est complétée par Plan national forestier et des directives sur la limitation des volumes et des hauteurs d'éventuelles constructions. La conservation des éléments culturels est garantie par l'Autorité israélienne des antiquités (IAA) et elle bénéficie de spécialistes pour des questions très techniques comme le suivi des roches formant les parois et les voûtes des grottes menacées. Le projet de développement touristique prend appui sur une longue tradition et il est bien maîtrisé.

Recommandations complémentaires

L'ICOMOS recommande également que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- porter une attention particulière à la conservation de l'authenticité dans les travaux de restauration et d'aménagement en cours ou en projet ; les reconstructions extérieures doivent être rendues minimales ;
- soumettre le projet d'aménagement de Villas Hill, s'il est confirmé, à l'examen du Comité du patrimoine mondial, conformément au paragraphe 172 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* ;
- renforcer le système de suivi des paramètres physiques (température et humidité) au sein des grottes artificielles et du suivi de la roche et des terrains là où ils tendent à se détériorer.



Plan indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



Maresha, la grotte du colombier



Maresha, atelier de pressage de l'huile d'olive



Grotte dans la nécropole de Bet-Guvrin



Grottes en forme de cloche à Bet-Guvrin